



**INNOVER**  
C'EST COLLABORER!

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 72 500 \$ DANS LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET LES SOINS DE SANTÉ POUR SA POPULATION

**Baie-Saint-Paul, le 10 avril 2024** – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'accorder 72 500 \$ à deux organisations avec l'aide de plusieurs de ses fonds.

#### **Le Festif!**

Une subvention de 7 500\$, issue de l'Entente de développement culturel convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, a été attribuée au Festif!. Cette aide vise à soutenir une initiative visant à promouvoir et diffuser la musique folklorique québécoise lors de la quinzième édition. Le projet comprend des ateliers pour les familles sur le jeu de la cuillère de bois, un rassemblement d'une trentaine de musiciens locaux, une exposition photographique et des vidéos mettant en avant différents porteurs de traditions de cette pratique musicale. La MRC de Charlevoix, qui œuvre depuis quelques années à la mise en valeur du patrimoine vivant, se réjouit de constater l'intérêt du Festif! à cet égard et souligne la grande pertinence de sa contribution.

#### **Coop de santé de la MRC de Charlevoix**

- **Acquisition d'un échographe portable**

La Coop santé souhaite acquérir un deuxième appareil à échographie portable afin de répondre à une demande qui dépasse la capacité d'utilisation de son équipement actuel. Cet équipement mobile permettra de faire directement sur place des échographies simples, notamment pour faire des infiltrations autoguidées, des suivis de grossesse ou encore des chirurgies mineures. Pour toute intervention majeure, les patients sont redirigés vers les services hospitaliers spécialisés. La MRC de Charlevoix accorde une contribution financière non remboursable de 10 000 \$, avec son Fonds de développement des entreprises d'économie sociale et un prêt de 5 000 \$ avec son Fonds local d'investissement, à la Coop santé.

- **Aménagement des nouveaux locaux**

La MRC de Charlevoix octroie 50 000 \$ à la Coop santé pour son déménagement dans ses nouveaux locaux grâce à son Fonds éolien d'innovation et de développement régional (Parc éolien de la rivière du Moulin). Cette transition permettra à la Coop de bénéficier de 3 000 pieds carrés supplémentaires, ce qui facilitera notamment l'ajout de trois bureaux de médecins et d'une salle de chirurgie locale. La MRC est fière de contribuer à l'amélioration d'un service essentiel au bien-être de toute la population et qui bénéficie de l'appui de nombreux partenaires régionaux.

Dans le cadre de l'**Entente de développement culturel** convenue avec le ministère de la Culture et des Communications, l'enveloppe destinée aux initiatives locales permet de soutenir les projets de développement culturel et de mise en valeur du patrimoine présentés par les organismes à but non lucratif et les municipalités. Ces projets doivent correspondre à un ou plusieurs des axes d'intervention de la politique culturelle de la MRC.

**Fonds éolien d'innovation et de développement régional (Parc éolien de la rivière du Moulin)**

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements affectés au Fonds éolien du Parc éolien de la rivière du Moulin permettent de soutenir financièrement des projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

**Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEÉS)** provient du *Fonds régions et ruralité (FRR)* et vise à stimuler l'émergence de projets viables au sein d'entreprises d'économie sociale afin de soutenir la création d'emplois durables en leur offrant un support financier. **Le Fonds local d'investissement (FLI)** bonifie l'aide accordée par le FDEÉS pour permettre de rehausser le financement d'un projet d'économie sociale en accordant un prêt sans intérêt sur cinq ans.

-30-

*Sources :*

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6902  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)